



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OLIVIER DUSSOPT
MINISTRE DÉLÉGUÉ

Paris, le 24 mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a décidé d'unifier le recouvrement des recettes des administrations fiscales, douanières et sociales. Cette réforme majeure, qui se traduira par un portail commun du recouvrement, poursuit un objectif d'intérêt général partagé par toutes les administrations publiques : la simplification et l'amélioration du parcours des usagers. Elle se traduit notamment par le transfert à la direction générale des finances publiques de plusieurs pans de la fiscalité aujourd'hui gérés par d'autres administrations, notamment la douane, de manière progressive jusqu'en 2024.

Cela peut susciter parmi vous des interrogations, et c'est tout à fait légitime. Je veille à ce qu'il y soit répondu, de manière individuelle et, pour la douane, dans sa globalité.

Chacun des agents concernés par la réforme pourra bénéficier d'un accompagnement individualisé qui prendra en compte sa situation personnelle et ses perspectives professionnelles, afin d'assurer que sa transition vers un nouveau poste répondra au mieux à ses attentes.

Personne n'en doute : la douane est et demeurera une grande administration, un des fleurons de Bercy. Une des conditions essentielles de son efficacité et de sa force, c'est l'unité de ses composantes d'opérations commerciales, d'administration générale, de surveillance terrestre, maritime et aéromaritime. Je veux donc réaffirmer avec force le rôle, la place, l'unicité de la douane. Et je souhaite réaffirmer son rattachement au ministère de l'économie, des finances et de la relance, un rattachement à la fois historique et profondément actuel au regard des enjeux liés aux flux de marchandises. Ces derniers mois, marqués par l'émergence d'une nouvelle frontière et par une mobilisation sans précédent des douaniers face à la pandémie, ont témoigné de la valeur de la douane française.

C'est pourquoi l'esprit de la réforme que nous conduisons est de renforcer le cœur des missions douanières, c'est-à-dire le contrôle et la surveillance de la marchandise, aux frontières comme sur l'ensemble de la chaîne logistique. La douane conservera également des missions fiscales, en propre ou en partenariat avec la direction générale des finances publiques, notamment en matière de lutte contre la fraude à la TVA ou en matière de contributions indirectes.

Lors de chacun de mes déplacements sur le terrain, je mesure combien vous avez à cœur de servir votre administration, de la faire vivre au quotidien, et de vouloir pour elle un bel avenir. Vous exercez un métier dont l'utilité sociale, économique, environnementale est incontestable. Vous l'exercez au sein d'une administration forte, dont vous pouvez être fiers, et que je suis fier de conduire.

Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de votre directrice générale pour que la douane se renforce, se modernise et rayonne encore davantage.

Bien sincèrement à vous,



Olivier DUSSOPT